



SNT

SYNDICAT
NATIONAL
DES
TERRITORIAUX



16 novembre 2022

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 1^{er} au 8 décembre 2022

CAP ET CCP : POURQUOI VOTER ?

Ensemble et pour tous

Les Commissions Administratives Paritaires (CAP – pour les titulaires) et la Commission Consultative Paritaire (CCP – pour les contractuels) émettent un avis sur les recours des agents relatifs aux décisions individuelles les concernant.

Le SNT CFE-CGC demande au Département :

- *DE L'INNOVATION DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS CONTRACTUELS : rendez-vous salarial annuel avec le N+1, entretien RH avant renouvellement et la fin de contrat.*
- *LE COURAGE DE MOTIVER UN REFUS au-delà du simple argument pour « nécessité de service » : temps partiel, formule ARTT, télétravail ...*
- *DE LA TRANSPARENCE ET DE L'EQUITE EN MATIERE DE PLAN DE PROMO ET AVANCEMENT : création d'une formation spécifique de concertation avec les organisations syndicales.*

Ensemble et pour tous

Catégories A, B et C

Titulaires et contractuels

Contact : 06 67 29 00 91 / cfe-cgc@yvelines.fr / <https://snt-cd78.org>

2 MINUTES POUR VOTER, 4 ANS A VOS COTES !

